

Monsieur le Conseiller Départemental,
Monsieur le Président de la Commission Départementale de la Présence Postale
Territoriale, M MAIRE DU POSET
Monsieur le délégué Territorial du Groupe La Poste, M COURTOY,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs les fournisseurs du Ptit Mag,
Mesdames et Messieurs chers amis,

Je suis très heureux au nom de toute l'équipe municipale de vous souhaiter la bienvenue devant notre commerce de proximité Le P'tit Mag.

Je commencerai mon propos avec un peu d'histoire. Le premier commerce a vu le jour à Frambouhans à la fin des années 70 à quelques mètres d'ici, au cœur d'un quartier pavillonnaire Rue Florimond LAUBERT. En parallèle, La Poste avait investi ce bâtiment, propriété de la commune pour installer ses bureaux dès 1967.

2008 fut un tournant pour ces 2 institutions du village. En effet, le Coccimarket ferme brutalement ses portes. Au même moment, les instances du Groupe « La Poste » sollicitent la commune afin de trouver une solution à la baisse d'activité du bureau de poste.

Le Conseil Municipal de l'époque est très ferme, il acceptera une fermeture de La Poste à la seule condition de voir en lieu et place des bureaux un nouveau commerce de proximité, et la création d'un Relais Poste Commerçant.

Cela sera chose faite en 2014. Un nouveau gérant prend possession des lieux afin d'ouvrir un Proxi avec la présence d'un Relais Poste. Malheureusement, ce commerce ferme ses portes dès 2016 suite au décès de Monsieur Joly emporté par la maladie.

Quelques mois plus tard, une idée farfelue du Maire de l'époque, qui vous parle actuellement, trouve sens au cœur du Conseil Municipal. Et si la commune devenait gérante d'un nouveau commerce en y associant une Agence Postale Communale ???

Dès lors, une étude de plusieurs mois est menée avec des prises de contact incessantes avec de nombreux fournisseurs potentiels. Puis un avis favorable de Monsieur le Sous-préfet et Monsieur le Trésorier permettra une ouverture de ce nouveau commerce le 02 septembre 2017. Conjointement, les bonnes relations avec

les responsables du groupe « La Poste » favorisent l'intégration de l'Agence Postale Communale au sein de ce commerce qui prend le nom de « Le P'tit Mag ».

Six années plus tard, ce commerce accueille en moyenne 120 clients journaliers. Le chiffre d'affaires avoisine 340 000.00 € HT annuel. Toutefois, dans le but de rester attractif pour notre population, le Ptit Mag a fait le choix de pratiquer des prix de vente séduisant envers ses concurrents voisins, ce qui permet de dégager un bénéfice net annuel de 4 000.00 € réinvestit obligatoirement dans le commerce. L'Agence Postale Communale permet également de réaliser de nombreuses opérations, lettres, colis, retrait et dépôt d'argent et autres.

L'utilité et la pérennité de ce lieu ne sont plus à démontrer, avec, en plus, 2 emplois à la clé. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux de rafraîchissement et de modernisation afin de rendre ce lieu plus adapté et plus accueillant.

Le montant des travaux s'élève à 21 000.00 € HT. Je tiens à remercier chaleureusement les entreprises :

- PREVITALLI-TISSERAND de Damprichard pour les travaux de pose de carrelages,
- DEVELEC du Russey pour les travaux d'électricité,
- JACQUOT Jérôme des Ecorces pour la fabrication et la pose des meubles formant le comptoir.
- Gilbert et Fabrice, nos employés techniques communaux, qui ont réalisé les peintures.

Ces travaux ont été conditionné par un teaming très serré, durant la période estivale. 3 semaines de fermeture du Ptit Mag ont permis à chacun d'intervenir dans des conditions pas toujours opportunes. Grace à votre professionnalisme, et votre sens de l'intérêt général, vous avez su relever le défi et vous rendre disponible. Je tiens, au nom du Conseil Municipal, à vous remercier très chaleureusement pour le travail accompli.

Je salue également les employés communaux, les agents techniques, les vendeuses, les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints, pour l'aide apportée lors du déménagement et l'emménagement. Ces tâches peu commodes, très bien coordonnées, se sont déroulées dans un esprit d'entraide et de convivialité tel que nous le connaissons au sein de nos équipes. Un très grand merci à vous.

Ces travaux ont pu voir le jour grâce à la participation financière de la Commission Départementale de la Présence Postale territoriale. En effet, un montant de 10 000.00 € a été alloué à la commune de Frambouhans, le reste à charge étant financé en fond propre par la commune. Monsieur le Président, soyez chaleureusement remercier pour cette aide financière précieuse. Vous contribuez à la sauvegarde des commerces de proximité si cher à nos territoires ruraux.

Par ailleurs, la commission départementale a alloué un montant de 3 000.00 € TTC pour la communication suite à ces travaux. Sur proposition du Conseil Municipal, chaque foyer du village se verra offrir un petit livret composé de 4 timbres à l'effigie de Frambouhans et son patrimoine. Un très grand merci Monsieur le Président.

Avant de conclure mon propos, je voudrais également vous informer que ce lieu, le plus fréquenté de notre village, se verra transformé dès l'année prochaine. En effet, ce bâtiment, sorti de terre en 1967, mérite un grand rafraichissement. Le changement de couverture conjoint avec la pose de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation dédié au Ptit Mag, l'isolation des murs extérieurs, le changement des menuiseries extérieures, et l'embellissement globale de ce bâtiment permettra une plus belle intégration dans le paysage. Cette annonce n'est pas anodine. Mesdames, Messieurs les financeurs, Madame la Présidente du Département, Monsieur le Député, je viendrai très prochainement frapper à votre porte. Et je sais pouvoir compter sur vos choix financiers décisifs pour l'embellissement et la pérennité de notre patrimoine franc-comtois. Entendez les habitants ici présents criez : Réservez-lui un bon accueil !!!

Je souhaite que notre village présente toujours le visage d'un endroit accueillant, dans le nécessaire respect de chacun d'entre-nous. Un commerce de proximité, lieu social, d'échanges et de communication, a, j'en suis certain, un rôle déterminant à jouer pour la réussite de cet objectif.

Pour terminer, permettez-moi d'exprimer à nouveau toute ma satisfaction et ma fierté, au nom de l'équipe municipale, d'avoir créé de toute pièce Le P'tit Mag, qui est l'expression de notre volonté de faire de notre village un village harmonieux où le vivre ensemble est bien réel.

Je vous remercie.